SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAINT-LAURENT

Déclaration de saine concurrence

L'organisation de la Société de développement économique du Saint-Laurent (« Sodes ») croit en la concurrence loyale de toutes les entreprises opérant dans le secteur maritime. La Sodes a pour politique de se conformer à toutes les exigences légales applicables, y compris les lois sur la concurrence.

L'objectif de la Loi sur la concurrence au Canada est de maintenir et d'encourager la concurrence sur le marché et, par conséquent, d'interdire tout acte ou accord susceptible de réduire la concurrence. La Sodes est un forum permettant d'échanger des informations et des points de vue sur le secteur maritime des armateurs. Toute activité menée par la Sodes qui pourrait avoir pour résultat de diminuer la concurrence ou être perçue comme telle est strictement interdite.

Les membres, les administrateurs, les dirigeants et le personnel de la Sodes ne doivent pas participer à des discussions, des activités ou des comportements qui pourraient enfreindre, de leur part ou de la part de leurs membres, toute loi applicable en matière de concurrence, y compris la Loi sur la concurrence au Canada. Par exemple, les membres ne doivent pas discuter, communiquer ou échanger des informations commercialement sensibles, y compris des informations relatives aux prix, à la stratégie de marketing et de publicité, aux coûts et aux revenus, aux conditions commerciales avec des tiers, y compris la stratégie d'achat, les conditions d'approvisionnement, les programmes commerciaux ou la stratégie de distribution.

Il est de la responsabilité de chaque membre de la Sodes de se conformer au droit de la concurrence en s'appuyant sur ses conseils juridiques. Il n'est PAS de la responsabilité de la Sodes ou de son personnel de s'assurer que ses membres se conforment au droit de la concurrence dans leurs propres activités.